



Commission Départementale du Football d'Entreprise et du Football Diversifié

Animateur : M. PAREUX

Membres : MM. BOISNOIR, PASQUINI

PV du 25 janvier 2022

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du DEF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31 du Règlement Sportif Général du DEF et à l'annexe financier.

MODIFICATION DE MATCH – MATCHS REPORTEES OU MODIFIES :

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

→ **A l'attention des clubs : nous rappelons que les notifications des indisponibilités des salles doivent être datées, signées, et avoir le cachet de la ville. Tout courrier ne respectant pas cette règle, ne sera pas pris en compte.**

FEUILLES DE MATCH :

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

La feuille de match informatisée devient obligatoire sur les rencontres du championnat Seniors Futsal.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier. (Compétition, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

AFFAIRES GENERALES

La commission se réunira tous **les mardis de 10h30 à 12h00.** → Vous pouvez la joindre pendant ces réunions au : **01 60 84 93 19.**



NOUVELLES DES CLUBS DE L'ESSONNE EN COUPE NATIONALE FUTSAL :

TIRAGE DE LA COUPE NATIONALE FUTSAL

32^{èmes} de finale

Le prochain tour aura lieu le samedi 5 février 2022 à 16h :

- BVE FUTSAL recevra COLLECT COLMAR FUTSAL

CHAMPIONNAT FUTSAL

Attestations des Mairies :

Manquent encore les courriers pour les clubs suivants :

- BVE FUTSAL,
- MYA FUTSAL.

Match n° 23974996 – BVE FUTSAL 3 / VILLABE ETS 1 du 10/01/2022

Reprise de dossier.

La Commission reporte la rencontre au 14/03/2022.

Match n° 23974999 – CROSNE FC 2 / PALAISEAU US 1 du 15/01/2022

Reprise du dossier.

Demande de CROSNE FC de changement de date via Footclubs.

Au vu du motif invoqué, la Commission fixe cette rencontre le 05/02/2022.

Match n° 23975042 – CROSNE FC 2 / ULIS FUTSAL 1 du 22/01/2022

Lecture du courriel de CROSNE FC.

Lecture du courriel de l'arbitre. Remerciements.

Demande de CROSNE FC de changement de date via Footclubs.

Au vu du motif invoqué, la Commission fixe cette rencontre le 26/02/2022.

Match n° 23975044 – MYA FUTSAL 2 / VILLEBON FUTSAL 2 du 24/01/2022

Demande de VILLEBON FUTSAL de changement de date via Footclubs, pour jouer le 28/02/2022.

Accord de MYA FUTSAL.

Accord de la Commission.

Match n° 23975048 – IGNY FUTSAL 1 / CROSNE FC 2 du 26/01/2022

Demande d'IGNY FUTSAL de changement de date et d'heure via Footclubs.

Accord des deux clubs pour jouer le 30/01/2022 à 20h10.

Accord de la Commission.

Rappel : Il faut respecter les 7 jours glissants (Cf. protocole de reprise des compétitions régionales et départementales 2021/2022).

Match n° 23975046 – PALAISEAU US 1 / REVE 1 du 29/01/2022 reporté à une date ultérieure

Reprise du dossier.

Courriel de REVE.

RAPPEL.



La commission n'ayant eu aucune réponse de PALAISEAU US, elle réitère sa demande urgente pour fixer une date pour cette rencontre

Prochaine réunion le mardi 1^{er} février 2022